

Ville de Châteauneuf-sur-Charente  
 Membres en exercice : 27  
 Membres présents : 17  
 Suffrages exprimés : 23

République Française

Délibération N° 2024-040  
 Conseil Municipal du 17 avril 2024

**DATE DE CONVOCATION : 10 AVRIL 2024**

**CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS** : J.L. LEVESQUE – K. GAI – B. LAFAYE – M. VILLEGIER – M.H. AUBINEAU – P. FRÉON – M.A. CHEVALIER – G. MICHELY – J.P. DESLIAS – J.F. CESSAC – K. PERROIS – S. BROUILLET – W. BOURGEAU – A. DUBRUN – H. ROSARIO – J. MARTINEAU – P. MAURY

**CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR** : **G. MIGNON** donne pouvoir à M.H. AUBINEAU – **T. DEGRANDE** donne pouvoir à J.L. LEVESQUE – **P. ORMECHE** donne pouvoir à W. BOURGEAU – **E. PILLARD-CLEMENTEL** donne pouvoir à H. ROSARIO – **S. RAYNAUD** donne pouvoir à M.A. CHEVALIER – **C. RAFIN** donne pouvoir à P. FREON

**CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS** : G. MIGNON – T. DEGRANDE – P. ORMECHE – F. GUIRAO – E. PILLARD-CLEMENTEL – S. RAYNAUD – S. DELIMOGE – P. BERTON – C. RAFIN

**CONSEILLERS MUNICIPAUX ABSENTS NON EXCUSÉS** : S. BUTET

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : A. DUBRUN

**Exercice 2024 – Travaux en régie**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire M57, et notamment son Tome 2, titre 3 chapitre 1,

**CONSIDERANT** la nécessité pour la commune de valoriser le travail fait en régie directe,

**CONSIDERANT** la nécessité de lister chaque année les travaux susceptibles d'être réalisés en régie,

**CONSIDERANT** que cette liste non-exhaustive pourra être complétée,

**CONSIDERANT** qu'une décision modificative du budget principal de la commune pourra être réalisée en fin d'exercice afin d'inscrire les crédits nécessaires aux opérations d'ordre,

Monsieur le Maire en donne lecture et commente :

Opération 98 - Ecole Maternelle		
2313	Réfection du couloir (sol et peinture)	1 100,00 €
2313	Remplacement de deux huisseries du couloir (3 520 x 2 420 mm)	3 600,00 €
2313	Réfection d'une classe	1 200,00 €
2313	Réfection des façades extérieures	4 800,00 €
2313	Pergola entrée bureau directrice en remplacement du store	350,00 €
2313	Porte battante couloir	1 000,00 €
Opération 99 - Ecole élémentaire		
2313	Lavabo club coup de pouce	600,00 €
2313	Meuble évier avec petit réfrigérateur + réseaux	1 700,00 €
2313	Aménagement : plots bétons, sol amortissant, panneau - Aire de jeu	2 400,00 €
2313	Cloison bureau périscolaire	560,00 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans les 2 mois à compter de sa publication.

**AR Prefecture**016-211600903-20240417-2024\_040-DE  
Reçu le 19/04/2024

2313	Un sol de classe	1 900,00 €
<b>Opération 25 - Enfance/Jeunesse (CMJ)</b>		
2313	Réfection du vélo parc	300,00 €
<b>Opération 473 - Aménagements urbains</b>		
2152	Aménagement de pistes cyclables	1 200,00 €
2152	Aménagement d'espaces de stationnement vélo	500,00 €
<b>Opération 22 - Affaires funéraires</b>		
2313	Réfection des abords du columbarium	450,00 €
<b>Opération 471 - Equipement de la Mairie</b>		
2313	Réfection du bureau du Maire	750,00 €
<b>Opération 109 - Bâtiments ou opérations divers</b>		
2313	Améliorer l'éclairage de l'allée du complexe	400,00 €
2313	Eclairage pour le city Park	250,00 €
2313	Club house du tennis : protection boiserie extérieures	400,00 €
2313	Tennis : réfection du dernier terrain extérieur	5 200,00 €
2313	Rénovation appartement 9 rue Monis	3 000,00 €
<b>Rénovation du Petit Patrimoine</b>		
2313	Mise en valeur du lavoir de l'île de la Fuie (mur et sol)	1 750,00 €
<b>Opération 20 - Espaces verts et jardin partagé</b>		
2128	Projet de plantations d'arbre sur la commune	2 500,00 €
<b>Opération 11 - Signalisation</b>		
2152	Marquage de carrefours en résine	800,00 €
<b>Opération 211 - Bain des Dames</b>		
2313	Réfection des portes de la structure en bois	1 500,00 €
2313	Réfection du plafond de la cuisine	1 950,00 €
2313	Electricité pour structure bois	400,00 €
2313	Sol structure bois	540,00 €
2313	Remise en état des sols amortissants	700,00 €
2313	Rénovation de la plage, Beach volley et terrain de pétanque	3 500,00 €
2313	Alimentation électrique pour le poste de secours	480,00 €
2313	Rénovation des tables de ping-pong	180,00 €
2313	Mise en éclairage côté canoë	350,00 €
2313	Remise en état des sanitaires	270,00 €
<b>Opération 102 - Aménagement de la Mairie et des anciennes Halles</b>		
2313	Rénovation du sol du bureau de la Police Municipale	630,00 €
		<b>47 210,00 €</b>

Le Conseil municipal, entendu les explications de son Maire, et après en avoir délibéré **PAR 23 VOIX POUR**, décide :

- d'approuver cette liste non exhaustive de fourniture pour la réalisation de travaux en régie,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ces opérations.

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire, Jean-Louis LÉVESQUE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans les 2 mois à compter de sa publication.